

Comment réduire le risque de submersion marine des centrales nucléaires ?

En France, l'industrie nucléaire a adopté des règles pour évaluer le niveau marin extrême, par conséquent les risques d'inondation et les niveaux de protection à mettre en œuvre. La tempête de 1999 a conduit à remettre en cause leurs fondements pour revoir l'évaluation, complexe, de ces risques.



Fin décembre 1999, on ne parlait que du bug de l'an 2000 et du risque de pannes des systèmes informatiques. À la centrale du Blayais, en Gironde, les équipes d'EDF sont mobilisées. Mais, surprise, c'est à une inondation d'envergure qu'elles vont devoir faire face. Dans la nuit du 27 au 28 décembre 1999, la tempête Martin fait rage sur une large moitié sud de la Métropole avec des vents autour de 200 kilomètres par heure à l'embouchure de la Gironde. Cette tempête exceptionnelle fera 27 morts en France et provoquera des dégâts considérables.

LIRE L'ARTICLE